INSPIRER ET ENRACINER :

Institutions artistiques

La composante **Institutions artistiques** du programme *Inspirer et enraciner* finance d’importants organismes artistiques du Canada qui sont enracinés dans leur collectivité et ont pour vocation de soutenir les artistes et un éventail de pratiques artistiques. Les subventions soutiennent les institutions dans leur rôle de leaders artistiques pour mener à bien les activités qui encouragent et valorisent les œuvres des créateurs, et qui renforcent leurs relations avec le public.

**Type de subvention** —[de base](http://conseildesarts.ca/glossaire/subvention-de-base)

**Date limite d’inscription et annonce des résultats** –veuillez consulter la page [Dates limites et annonce des résultats](https://conseildesarts.ca/financement/subventions/dates-limites)

Vous devez téléverser la traduction de votre demande en anglais ou en français avant la date limite pour la traduction, ou demander au Conseil des arts de faire traduire votre demande. Le Conseil remboursera les frais de traduction admissibles jusqu’à un montant maximal après avoir reçu le « Formulaire de demande de remboursement des frais de traduction » et la facture du traducteur. Le Conseil n’offre pas de remboursement pour les traductions effectuées à l’interne par les employés de l’organisme.

Pour plus de renseignements, et pour accéder au formulaire, consultez les[options de traduction offertes aux demandes de subventions de base](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/options-de-traduction-offertes-aux-demandes-de-subventions-de-base).

**Montant de la subvention** — peut atteindre 25 % de la moyenne du revenu total annuel des 3 dernières années

**Restrictions** — Votre organisme ne peut détenir qu’une seule subvention de base à la fois de tout programme du Conseil des arts. Vous ne pouvez pas détenir à la fois une subvention de base et une subvention composite.

# Je veux présenter une demande — que dois-je savoir d’autre?

Si vous ne l’avez pas déjà fait, vous devez vous inscrire dans le [portail](https://mademande.conseildesarts.ca/Default2.aspx)au moins 30 jours avant la date à laquelle vous souhaitez soumettre une demande.

Vous devez également inscrire votre organisme au [CADAC](https://www.cadac.ca/indexfr.html) (Canadian Arts Data/Données sur les arts au Canada/Canadian Arts Data) le plus tôt possible de façon à vous laisser assez de temps pour rassembler et soumettre les données statistiques et financières requises. Pour vous inscrire, vous devez d’abord parler à un agent de programme pour vérifier votre admissibilité afin de pouvoir soumettre une subvention de base et pour confirmer si la composante qui vous intéresse nécessite un accès au CADAC. Si votre organisme est tenu d’utiliser CADAC, l’agent de programme enverra un courriel pour inviter votre organisme à s’inscrire au CADAC.

# CANDIDATS — Est-ce que je suis admissible?

Les types de candidats potentiellement admissibles à cette composante sont :

* les organismes artistiques

Votre admissibilité à cette composante est déterminée en fonction de votre profil créé dans le portail et approuvé par le Conseil des arts.

Pour être admissible, votre organisme doit contribuer à faire avancer la pratique artistique et le développement culturel de votre collectivité locale ou régionale. De plus, vous devez satisfaire aux critères de base suivants en matière d’administration, de programmation et de finances :

* recevoir présentement une subvention de base (de fonctionnement) de cette composante.

Si votre organisme reçoit présentement une subvention de base d’une autre composante, vous devez communiquer avec votre agent de programme pour confirmer votre admissibilité **avant de présenter une demande.**

* être constitué en société sans but lucratif
* travailler avec un personnel professionnel
* disposer d’une installation permanente ou utiliser régulièrement les mêmes lieux de représentation pour vos activités publiques
* offrir au public au moins 3 présentations, expositions, productions ou programmes par année (souvent sous forme d’événements ou de séries par abonnement)
* avoir pour pratique établie depuis longtemps de présenter les œuvres de multiples artistes créateurs
* disposer d’autres sources de fonds publics et avoir eu un revenu annuel excédant 2 000 000 $ au cours de chacune des 3 dernières années (des exceptions pourraient être prises en compte)

# ACTIVITÉS — Qu’est-ce qui est admissible?

Vous pouvez demander une subvention pour :

* concevoir, réaliser et promouvoir une programmation artistique
* développer un rayonnement public
* soutenir une pratique artistique, d’autres formes d’expression artistique et les arts au Canada

**Vous ne pouvez pas présenter de demande pour** des activités financées par un autre programme du Conseil des arts ou celles qui figurent sur la [liste générale des activités non admissibles](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/liste-generale-des-activites-non-admissibles).

# DÉPENSES — Qu’est-ce qui est couvert?

* Toutes les dépenses liées au soutien des activités énumérées ci-dessus

# ÉVALUATION — Comment se prennent les décisions?

C’est un [comité d’évaluation par les pairs](http://conseildesarts.ca/glossaire/comite-d-evaluation-par-les-pairs) lié à une discipline ouregroupant des disciplines qui évalue votre demande à la composante **Institutions artistiques** du programme *Inspirer et enraciner,* en s’appuyant sur les critères pondérés suivants. Vous devez obtenir une note minimale **dans chaque catégorie** pour recevoir une subvention de base pour la première fois, pour maintenir votre niveau actuel de financement ou pour recevoir une augmentation de votre financement.

**Leadership artistique 50 %** (note minimale de 35 sur 50 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 27,5 pour maintenir votre niveau actuel de financement)

* Clarté, originalité et pertinence de la mission de votre organisme dans le cadre de votre pratique artistique et dans le contexte de votre collectivité locale ou régionale
* Clarté de votre vision artistique et alignement de votre programmation avec celle-ci
* Poursuite des plus hautes normes de réalisations artistiques
* Engagement envers les artistes canadiens et leurs œuvres

**Engagement 30 %** (note minimale de 18 sur 30 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 14,5 pour maintenir votre niveau actuel de financement)

* Impact de la programmation et des stratégies de votre organisme pour approfondir ses relations avec un public vaste et diversifié
* Engagement de votre organisme à refléter la diversité de votre collectivité ou région, notamment au moyen de votre programmation artistique, de la composition de votre organisme et de vos publics, en ce qui concerne l’inclusion et l’engagement des [peuples autochtones](http://conseildesarts.ca/glossaire/peuples-autochtones), les [groupes de diverses cultures](http://conseildesarts.ca/glossaire/groupes-de-diverses-cultures), les [personnes sourdes ou handicapées](http://conseildesarts.ca/glossaire/sourd-et-handicape) et les [communautés de langue officielle en situation minoritaire](http://conseildesarts.ca/glossaire/communautes-de-langue-officielle-en-situation-minoritaire)
* Leadership dans votre pratique artistique ou dans le secteur des arts
* Engagement à promouvoir la parité entre les sexes

**Résilience 20 %** (note minimale de 12 sur 20 pour une augmentation ou une première subvention; note minimale de 8 pour maintenir votre niveau actuel de financement)

* Capacité organisationnelle démontrée, y compris sur les plans de la qualité du personnel, de la gouvernance et de la planification, de votre approche de la gestion des ressources humaines de même que de la planification de la relève et du recrutement, et de votre capacité globale à gérer les risques
* Conditions de travail, y compris les mesures pour créer et maintenir un milieu de travail sécuritaire, pour les personnes participant aux activités de votre organisme
* Santé financière et planification financière adéquate, y compris l’utilisation efficiente des ressources et, le cas échéant, des stratégies pour l’entretien de vos lieux de représentation

# renseignements REQUIS ET DOCUMENTATION D’APPUI — Qu’est-ce que je dois soumettre avec ma demande?

Lorsque votre inscription dans le portail sera complétée, vous devrez fournir des renseignements sur votre organisme concernant :

* la vision artistique et le contexte local ou régional dans lesquels s’inscrivent vos activités
* le dernier cycle de financement, y compris les faits saillants, les difficultés et les connaissances acquises
* les activités de programmation et de rayonnement auprès du public qui sont à venir
* l’engagement à refléter la diversité de votre collectivité locale ou régionale
* le leadership dans le soutien à votre champ de pratique artistique ou aux arts
* le fonctionnement, y compris la structure administrative, la planification et la santé financière
* les conditions professionnelles des artistes
* les partenariats clés, le cas échéant
* les visées et les objectifs pour votre prochain cycle de financement
* les résultats de l’autoévaluation par rapport aux critères
* les données du CADAC, y compris des données financières récentes

Vous devrez également soumettre :

* des exemples d’activités artistiques réalisées dernièrement
* une traduction de votre demande en anglais ou en français (avant la date limite pour la traduction)

# VERSEMENT DE LA SUBVENTION ET RAPPORTS

Si votre demande est retenue, vous devrez tout d’abord remplir le Formulaire d’avis de réception afin de recevoir votre subvention**.** Pour en savoir plus sur les responsabilités des bénéficiaires, cliquez [ici](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/si-vous-recevez-une-subvention).

Votre organisme devra présenter des rapports, y compris les données du CADAC et les états financiers. Vous recevrez une lettre indiquant vos résultats en détail.

# PERSONNE-RESSOURCE

Vous **devez** parler à un agent de programme du Conseil des arts avant de présenter une première demande à cette composante.

APERÇU : Formulaire de demande

Il ne s’agit pas d’un formulaire de demande officiel. Vous devez utiliser le portail pour présenter une demande.

Veuillez utiliser un formatage de texte simple si vous préparez votre demande à l’extérieur du portail. Le texte formaté emploie des caractères additionnels, et le formatage pourrait être perdu lorsque copié.

**\*** = requis

## DESCRIPTION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION

1. **Nommez votre demande.** (environ 10 mots) **\***

Ce nom vous permettra de repérer cette demande de subvention sur votre tableau de bord.

1. **Indiquez le nom de la personne-ressource responsable de cette demande.**
2. **Date de fin d’exercice \***
3. [Traduction de la demande](http://conseildesarts.ca/financement/subventions/guide/presenter-une-demande-de-subvention/options-de-traduction-offertes-aux-demandes-de-subventions-de-base) **vers l’anglais \***

🞆 Vous fournirez la traduction de votre demande avant la date limite pour la traduction

🞆 Vous demandez au Conseil des arts de faire traduire votre demande

🞆 Vous êtes un organisme de littérature ou un organisme de théâtre et vous n’êtes pas requis de soumettre une traduction de votre demande

1. **Indiquez la ou les formes d’art ou d’expression, le ou les styles, le ou les genres correspondant le mieux à cette demande**. (environ 25 mots) **\***

Quelques exemples : hip-hop, musique expérimentale, théâtre pour jeunes publics, chants de gorge, documentaire, métiers d’art, nouveaux médias, livres illustrés pour enfants, acrobaties aériennes circassiennes, arts transdisciplinaires, théâtre des Sourds.

Les renseignements fournis ici aident le Conseil à recueillir des exemples de formes d’art et de pratiques artistiques. Ils ne serviront pas à évaluer votre demande.

## FONDEMENT DE L’ÉVALUATION

1. **Contexte** (environ 1000 mots) **\***

Décrivez le contexte dans lequel votre organisme exerce ses activités. Vous pouvez mentionner le contexte historique ou culturel dans lequel vous œuvrez, parler de votre région ou collectivité et de vos processus de création, et donner d’autres renseignements de nature artistique.

Décrivez la vision artistique de votre organisme, y compris votre engagement envers le développement des artistes canadiens et de leurs œuvres.

1. **Rapport sur le dernier cycle** (environ 1 000 mots) **\***

Faites un résumé général de votre dernier cycle de financement. Indiquez les faits saillants, les défis et les connaissances tirées de votre expérience.

Si votre organisme a précisé ses objectifs dans votre dernière demande, inscrivez-les et indiquez vos progrès à ce jour. Expliquez comment ces expériences guident vos plans.

Afin d’éviter de vous répéter, consultez le document Annexes dans la section *Budget et annexes* du formulaire.

Si vous faites une demande pour la première fois, résumez les activités de vos 2 dernières années.

1. **Programmation et rayonnement public à venir** (environ 3 000 mots) **\***

Indiquez :

* vos principales activités de programmation;
* les raisons qui ont motivé les choix artistiques de la programmation proposée ou les stratégies de conservation ou d’acquisition;
* comment vos activités renforceront vos relations avec un public large et diversifié.
1. **Diversité** (environ 750 mots) **\***

Présentez l’engagement de votre organisme à refléter la diversité de votre collectivité locale ou régionale, notamment au moyen de votre programmation artistique, de la composition de votre organisme et de vos publics, en ce qui concerne l’inclusion et la participation des peuples autochtones, les groupes de diverses cultures, les personnes sourdes ou handicapées et les communautés de langue officielle en situation minoritaire. Décrivez comment votre organisme fait la promotion de la parité entre les sexes ou de la diversité des genres.

1. **Leadership** (environ 500 mots) **\***

Dites comment votre organisme fait preuve de leadership et appuie votre pratique artistique ou les arts en général. Prenez en compte, par exemple :

les normes artistiques et professionnelles;

le développement professionnel des artistes canadiens;

les pratiques exemplaires;

les stratégies ou les mesures novatrices;

le partage des ressources ou des connaissances;

la participation aux regroupements, comités et initiatives du milieu des arts.

1. **Fonctionnement** (environ 1000 mots) **\***

Présentez :

* la structure administrative de votre organisme;
* le modèle de gouvernance et les processus de planification de votre organisme;
* le processus de votre organisme en matière de planification de la relève et de recrutement des membres du personnel clé ou du conseil d’administration (ou l’équivalent);
* les conditions de travail des personnes impliquées dans les activités de votre organisme (les cachets versés aux artistes, la sécurité des conditions de travail, les possibilités de perfectionnement professionnel et autres, les politiques pour assurer des milieux de travail respectueux);
* les partenariats clés, le cas échéant.
1. **Finances** (environ 500 mots) **\***
* Formulez des observations sur la santé, la planification et les priorités financières de votre organisme.
* Le cas échéant, décrivez la stratégie de votre organisme pour l’entretien ou l’amélioration des lieux de représentation qu’il exploite ou qui lui appartiennent.
1. **Ambitions et objectifs** (environ 500 mots) **\***

Énumérez les 3 ou 4 ambitions ou objectifs les plus importants que votre organisme espère réaliser au cours du prochain cycle de financement. Ils doivent être précis et réalisables. Expliquez comment ils s’inscrivent dans votre mission, votre vision artistique et le contexte dans lequel votre organisme exerce ses activités.

1. **Autoévaluation \***

En tenant compte du contexte dans lequel évolue votre organisme et de votre perception de la pratique artistique et de votre communauté artistique régionale, veuillez fournir une description de vos succès ou défis.

| **Critère** | **Description des succès ou des défis** (environ 25 mots) |
| --- | --- |
| Clarté, originalité et pertinence de la mission de votre organisme dans le cadre de votre pratique artistique et dans le contexte de votre collectivité ou région |  |
| Clarté de votre vision artistique et harmonisation de vos activités avec celle-ci |  |
| Poursuite des plus hautes normes de réalisations artistiques |  |
| Engagement envers les artistes canadiens et leurs œuvres |  |
| Impact des activités artistiques et des stratégies dans le renforcement de vos relations avec un public vaste et diversifié |  |
| L’engagement de votre organisme à refléter la diversité de votre collectivité ou région, notamment au moyen de votre programmation artistique, de la composition de votre organisme et de vos publics, en ce qui concerne l’inclusion et l’engagement des peuples autochtones, les groupes de diverses cultures, les personnes sourdes ou handicapées et les communautés de langue officielle en situation minoritaire |  |
| Leadership dans votre pratique artistique ou dans le secteur des arts |  |
| Capacité organisationnelle, y compris sur les plans de la qualité du personnel, de la gouvernance et de la planification, de votre approche de la gestion des ressources humaines et de la planification de la relève et du recrutement, et de votre capacité globale à gérer les risques |  |
| Conditions professionnelles offertes aux artistes participant aux activités de votre organisme |  |
| Santé financière et planification financière adéquate, y compris l’utilisation efficiente des ressources et, s’il y a lieu, des stratégies pour l’entretien de vos lieux de représentation |  |

1. **Observations supplémentaires** (environ 500 mots)

Si vous croyez qu’un aspect essentiel à la compréhension de votre demande n’a pas été abordé, indiquez-le ici.

Donnez ici des renseignements qui n’ont pas encore été mentionnés dans les questions précédentes.

## DONNÉES FINANCIÈRES ET STATISTIQUES

1. **Montant annuel demandé \***

Peut atteindre 25 % de la moyenne du revenu total annuel des trois derniers exercices. Le montant que vous inscrivez ici est le montant **annuel** demandé.

Ce montant doit correspondre à celui demandé dans votre Formulaire financier pour les organismes artistiques (CADAC, ligne 4415) pour chaque exercice financier connexe.

Même si votre demande est retenue, il se peut qu’on ne vous accorde pas la totalité du montant demandé.

1. **Veuillez fournir votre numéro d’identification CADAC s’il ne figure pas dans le champ ci-dessous.**

## DOCUMENTS REQUIS

1. **Complétez le document Annexes. \***

## DOCUMENTATION D’APPUI

1. **Vous devez soumettre au moins un document d’appui. \***

Le matériel d’appui doit inclure des œuvres ou activités les plus récentes qui présentent un lien ou une pertinence avec votre demande de subvention; vous pouvez inclure l’œuvre/les activités d’autres artistes ou partenaires clés. Vous pouvez aussi inclure des œuvres antérieures pour mettre votre demande en contexte.

Les membres du comité d’évaluation ont comme consigne de visionner le plus de documents d’appui possible afin de prendre une décision éclairée; ils y consacrent un maximum de 10 minutes environ.